

d'études et de perfectionnement au sein du Commonwealth, ce qui a aidé plusieurs milliers d'étudiants depuis l'établissement du programme. D'autres organes intergouvernementaux favorisent la coopération, notamment dans les domaines de l'agriculture, du droit et de la recherche scientifique.

La Fondation du Commonwealth a été établie en 1966 dans le but de promouvoir les échanges entre les associations professionnelles au sein du Commonwealth, et elle administre un fonds auquel la plupart des membres versent une contribution. Les fonds sont distribués en vue d'encourager la représentation aux conférences, de faciliter l'échange de visites entre les personnes exerçant une profession libérale, et d'aider à organiser des conférences professionnelles. La Fondation s'emploie actuellement à encourager au sein du Commonwealth la formation d'associations professionnelles non gouvernementales qui s'intéressent à des secteurs nouveaux.

Principes, objectifs et directives

Lors de la Conférence du Commonwealth tenue en janvier 1971, les chefs de gouvernement ont publié la *Déclaration de Singapour*, qui énonce les principes directeurs du Commonwealth et certains des objectifs auxquels tendent les gouvernements et les peuples des États membres. Ce document n'est ni une charte ni une constitution; c'est une déclaration de principes qui définit les objectifs que poursuit le Commonwealth au début des années soixante-dix et donne des directives utiles pour la décennie courante.

Les principaux objectifs énoncés dans la Déclaration sont:

- a) le soutien des Nations Unies; le renforcement de l'aptitude de l'ONU à apaiser les tensions entre les peuples et à agir en faveur de la paix, dans la conviction que le maintien de la paix et de l'ordre dans le monde est essentiel à la sécurité et à la prospérité de l'humanité;
- b) la liberté de l'individu; l'égalité des droits pour tous les citoyens, quelles que soient leur race, leur couleur, leurs croyances religieuses ou politiques, et leur droit inaliénable de participer à l'édification de la société dans laquelle ils vivent par des procédés politiques libres et démocratiques; le progrès des institutions représentatives et des garanties de liberté personnelle reconnues par la loi;
- c) la reconnaissance du fait que les préjugés de race et la discrimination raciale sont des maux dangereux qu'il faut combattre; l'opposition à toutes les formes de domination coloniale et d'oppression raciale; l'encouragement au respect de l'égalité et de la dignité humaines;
- d) la disparition progressive des grandes inégalités dans la répartition des richesses qui créent des tensions dans le monde; l'adoption de mesures de lutte contre la pauvreté, l'ignorance et la maladie et d'élévation des niveaux de vie; la plus grande libéralisation possible des échanges commerciaux à effectuer à des conditions justes et équitables; l'apport de ressources suffisantes aux pays en voie de développement dans un véritable esprit d'association qui crée des conditions propices à une croissance et à des investissements soutenus;